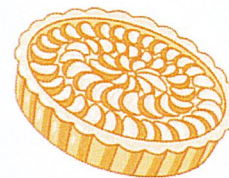




CONCOURS DE LA MEILLEURE TARTE AUX POMMES



Article 1: Dispositions générales

Dans le cadre de la Fête de la pomme de Jumièges, la commission Culture, Patrimoine et Animations organise le dimanche 11 octobre 2026 un concours de la meilleure tarte aux pommes, réservé aux habitants de la commune non professionnels.

Article 2 : Inscriptions

Les inscriptions sont à remettre en mairie (bon ci-dessous) avant le jeudi 8 octobre à 10 h.

Article 3 : Dépôt des tartes

Les tartes devront être déposées à la ferme Foubert, 1136 rue du Quesney entre 10 h 30 et 12 h le dimanche 11 octobre.

Article 4: Ingrédients et recettes

La pâte devra être obligatoirement être faite maison, brisée, feuilletée ou sablée. La garniture devra être à base de pommes, les participants pouvant laisser libre cours à leur imagination.

Article 5 : Jury et dégustation

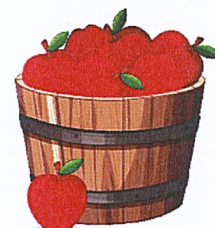
Le jury sera composé de 5 jumiégeois.

La dégustation à l'aveugle aura lieu à partir de 13 h 30 à la ferme Foubert.

Article 6 : Notation

La notation sur 20 sera répartie de la façon suivante :

- 4 Points : aspect visuel
- 4 Points : qualité de la pâte
- 8 Points : goût de l'ensemble
- 4 Points : originalité et touche personnelle



Article 7 : Récompenses

Les récompenses seront décernées à 16 h :

- 1^{er} : Rouleau d'or et bon d'achat pour un pommier
- 2^{ème} : Cuillère d'argent et 3 bouteilles de cidre ou de jus de pommes
- 3^{ème} : Tablier et 1 kg de pommes.

En cas d'ex-aequo, le jury procédera à un tirage au sort.

Article 8 : Protection des données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés, la commune de Jumièges s'engage à protéger la vie privée et les données personnelles des participants.

A Jumièges, le 19/09/ 2026

Le Maire, Julien Delalandre



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engager à le respecter.

Date :

Signature :